

LA NOTION D'ASPECT DANS LA CONCEPTION DE JAN ŠABRŠULA

Zuzana Honová

Université d'Ostrava
République tchèque
zuzana.honova@osu.cz

Résumé. L'article vise à présenter la conception de l'aspect verbal élaborée par Jan Šabršula. Il s'occupe de la distinction entre l'aspect et l'Aktionsart et les moyens contribuant à l'expression de l'aspect en français. Il se propose d'exposer brièvement les différences principales entre le tchèque et le français dans l'expression de cette catégorie et de mentionner l'importance du contexte pour désigner l'aspect. Une attention particulière est également prêtée à la classification des verbes de Jan Šabršula du point de vue de leur sémantisme.

Mots clés. Aspect. Aktionsart. Perfectif. Imperfectif. Accompli. Inaccompli. Conclusif. Non conclusif. Semi-conclusif. Télitique. Atélitique.

Abstract. The Notion of Aspect in Jan Šabršula's Concept. The paper aims to present the concept of verbal aspect worked out by Jan Šabršula. It deals with the differences between aspect and Aktionsart and with the linguistic devices contributing to expressing aspect in French. It also outlines the main differences between Czech and French concerning the expression of this category and mentions the importance of context in determining this. Attention is also paid to Jan Šabršula's classification of verbs from the viewpoint of their semantic content.

Keywords. Verbal aspect. Aktionsart. Perfective. Imperfective. Accomplished. Inaccomplished. Conclusive. Non-conclusive. Semi-conclusive. Telic. Atelic.

1. Introduction

L'un des phénomènes dont Jan Šabršula s'occupait largement dans ses travaux était l'aspect verbal, catégorie qui a fait l'objet de nombreuses études et de nombreuses discussions parmi les linguistes slaves et non slaves. Il y a consacré un nombre considérable d'articles ; et, en particulier, les monographies intitulées *Nominálně verbální konstrukce a povaha děje ve francouzštině (Constructions verbo-nominales et l'ordre du procès en français)*, parues en 1962, et *Systémy vyjadřování času, modality a aspektu, jejich výstavba a jejich vztahy syntaktické ve francouzštině a provensálštině (Systèmes d'expression du temps, du mode et de l'aspect, leur agencement et leurs relations syntaxiques en français et en provençal)*, rédigée en 1964 et publiée sous forme d'une série d'articles. Un chapitre important dédié à la problématique de l'aspect apparaît aussi dans sa grammaire *Vědecká mluvnice francouzštiny (Grammaire scientifique du français)*, datant de 1986. Il convient de rappeler qu'il a traité cette problématique à travers différents points de vue, qu'il soit syntaxique, lexical ou sémantique, et, en y appliquant la méthode comparative ainsi que contrastive. Cet article a pour but d'évoquer les idées principales que Jan Šabršula a développées dans le cadre de ses recherches aspectuelles et de les comparer à des approches élaborées par d'autres linguistes.

2. Aspect grammatical et aspect lexical

D'abord, il nous semble pertinent de constater, en accord avec les linguistes contemporains, qu'il faut distinguer l'aspect en tant que catégorie grammaticale (syntaxique), voire grammaticalisée dans les langues slaves, se fondant sur l'opposition de la perfectivité x imperfectivité, et l'aspect en tant que catégorie lexicale (sémantico-lexicale), se fondant sur le sémantisme du verbe en question.¹ Il est également à préciser que la catégorie de l'aspect verbal est étroitement liée à la catégorie d'Aktionsart (appelée aussi *ordre de procès, ordre de processus, mode de procès, mode d'action, éventuellement caractère de l'action* en français et *způsob slovesného děje* en tchèque) qui désigne la manière dont une action verbale se déroule. Ainsi, on distingue le caractère ingressif, résultatif, terminatif, sémelfactif, fréquentatif, distributif, itératif et continuatif entre autres. En tchèque, la relation entre l'Aktionsart et l'aspect est considérablement complexe, car les deux catégories utilisent les mêmes procédés morphologiques de formation (*psát – dopsat – opsat – přepsat – propsat – rozepsat se – upsat se*, etc.).² D'un point de vue terminologique, nous précisons que, surtout dans ses ouvrages postérieurs, Šabršula refuse le terme d'*aspect verbal*, insistant sur le seul *aspect* ou *aspect de l'action* (en tchèque *vid děje* au lieu de *slovesný vid*). D'après lui, il s'agit d'une catégorie qui n'est pas limitée seulement au verbe, mais que l'on peut également constater dans le cas de certains noms (surtout déverbaux),

¹ Cf. Laca, B. *Temps et aspect* (2002 : 9) mais aussi *Český encyklopedický slovník*.

² <https://www.czechency.org/slovník/ZP%C5%AESOB%20SLOVESN%C3%89HO%20D%C4%9AJE> [consulté le 10.11.2018].

éventuellement de certains adjectifs ou d'adverbes.³ En outre, il refuse le terme de *mode d'action* (en tchèque *způsob slovesného děje*) pour éviter la confusion avec la modalité du verbe, préférant les termes d'*ordre du processus* ou d'*ordre de procès* (en tchèque *povaha děje*). (2006 : 229).

Dans le cadre de ses recherches aspectuelles, Šabršula part du postulat que n'importe quelle langue évoluée est capable de désigner n'importe quelle réalité extralinguistique ou conception de cette réalité en se servant de différents moyens. Par *aspect de l'action*, il comprend donc la conception de l'action par le sujet parlant comme perfective (conception globale de l'action) ou imperfective (action conçue comme non globale) qui est à distinguer obligatoirement de l'ordre de processus (Aktionsart), représentant diverses nuances ou modifications dont une action se déroule. (1988 : 553-554). Il constate précisément que :

... par l'aspect, nous entendons les moyens exprimant une action réelle, perfective ou imperfective, ou conçue comme perfective ou imperfective par le sujet parlant. Il faut reconnaître l'influence possible de l'attitude du sujet parlant et l'importance des possibilités de stylisation d'une langue donnée qui peuvent être ou ne pas être en accord avec la réalité du processus. (1963 : 167).

D'ailleurs, il précise qu'en français et dans les langues romanes en général, il n'est pas possible de considérer l'aspect comme une catégorie morphologique; néanmoins, cette catégorie peut y être désignée d'une manière « diffuse », c'est-à-dire à l'aide d'un ensemble complexe de moyens divers, à savoir des moyens morphologiques (temps verbaux, particulièrement l'opposition imparfait – passé simple / passé composé), pré-morphologiques (constructions verbales et verbo-nominales), lexicaux (signification des verbes) et syntaxiques (schémas syntaxiques, conjonctions dans les propositions subordonnées). (1986 : 222). Concernant les procédés pré-morphologiques, Šabršula mentionne surtout des constructions telles que, par exemple, *être en train de + infinitif*, *continuer à + infinitif*, *être sur le point de*, *venir de + infinitif*, *ne pas cesser de + infinitif*, *se mettre à + infinitif* et de nombreuses autres constructions qui sont capables de désigner l'aspect ou l'Aktionsart en français. En ce qui concerne les temps verbaux, Šabršula constate que seuls l'imparfait et le présent de l'indicatif sont marqués du point de vue aspectuel, tous les autres temps étant non marqués. En comparant les systèmes verbaux français et tchèque, il conclut que les formes du passé des verbes perfectifs tchèques ne peuvent pas être traduites, en règle générale, par les formes de l'imparfait français (si l'on ne prend pas en considération les emplois stylistiques comme par exemple l'imparfait narratif) ; mais que les formes imperfectives dans le passé du tchèque peuvent être traduites par l'imparfait français et aussi, dans certaines conditions, par les formes du passé simple et du passé composé (1963 : 167-168), comme on le voit dans le schéma suivant :

³ Plus précisément, il parle des substantifs d'action, formés à l'aide des suffixes qui désignent une action tels que *-age*, *-ade*, *-ison*, *-ment*, *-ion*, (*-tion*, *-sion*, *-ition*, *-ation...*), *-ance*, *-erie*, *-ure*. Concernant les adjectifs d'action, il cite des suffixes *-atoire*, *-if*, *-escent*, *-fère*, *-fique*, *-ble*, etc. et parmi les constructions adverbiales par exemple *na útěku*, mais aussi *tout à coup*, *en un moment*, *sans cesse*, *sans trêve*. (1986 : 325-326).

tchèque		français
<i>dělal jsem</i> (imperfectif)	>	<i>je faisais / j'ai fait / je fis</i>
<i>udělal jsem</i> (perfectif)	>	<i>j'ai fait / je fis</i>

Les linguistes français associent souvent l'opposition d'accompli x inaccompli à celle de perfectif x imperfectif. Šabršula insiste sur une absolue distinction entre les actions non accomplies, imperfectives et duratives, parce que la perfectivité n'exclut pas la durée et le mouvement, étant donné que la durée peut être limitée par le moment de la fin de l'action (*il a vieilli*) et la perfectivité n'implique, donc, pas nécessairement un caractère momentané de l'action. (1963 : 166). Par exemple, la phrase *j'ai lu toute la journée* sera traduite en tchèque par le verbe imperfectif *četl jsem*. Par conséquent, il est évident qu'il est impossible de faire des parallèles simplifiées entre les formes verbales en français et les formes verbales slaves. De plus, Šabršula souligne que la comparaison du système verbal français et tchèque est aussi une question méthodologique. À cet égard, il constate que :

Parmi ces questions de méthode, c'est celle de l'utilité d'une comparaison des moyens d'expression de la langue étudiée avec les moyens analogues des autres langues qui nous intéresse une fois encore. La comparaison est d'une grande utilité, elle permet une combinaison de procédés et facilite une recherche systématique des formes correspondant aux notions données, de même qu'une vérification de la fonction des formes ; mais son rôle n'en doit pas moins rester auxiliaire et les résultats obtenus par la comparaison de plusieurs langues doivent être contrôlés de différentes manières. (1963 : 167).

Šabršula est tout à fait conscient que les systèmes morphologiques dans les langues typologiquement différentes ne fonctionnent pas de manière analogue et qu'il est impossible de créer des schémas symétriques du fonctionnement de l'aspect comme l'ont fait précédemment certains linguistes. À cet égard, Šabršula s'oppose aux opinions des linguistes tels que Gustave Guillaume qui répartit les verbes français selon leur morphologie et leur fonctionnement en formes verbales simples qui, d'après sa terminologie, désignent l'aspect « tensif » et les formes verbales composées désignant le supposé aspect « extensif », cette répartition se retrouvant donc dans tous les temps et tous les modes verbaux en français,⁴ ou Knut Togeby qui dissocie, d'une part, l'imparfait et le conditionnel comme formes verbales imperfectives, et, d'autre part, le passé simple et le futur simple en tant que formes verbales perfectives.⁵ (1965 : 123).

⁴ Guillaume définit l'aspect comme « une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions ». (1929 : 20-21).

⁵ Selon Togeby, le système aspectuel, qui n'existe qu'à l'indicatif, comprend trois formes toujours nettement distinctes : 1. aspect imperfectif (l'imparfait et le conditionnel) dont les désinences sont *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient* ; l'aspect perfectif (le passé défini et le futur), qui se termine, au singulier de la 1^{re} conjugaison, en *-ai, -as, -a (parlai, parlerai)*, mais dont les désinences sont par ailleurs différentes ; 3. aspect neutre (le présent) qui n'est pas pourvu de désinences spécialement marquées. » (1965 : 123).

De plus, Šabršula souligne également le soi-disant « dualisme asymétrique » d'un signe linguistique dans le cadre de la même langue, notion développée en particulier dans sa monographie « Le fonctionnement asymétrique du signe linguistique », se manifestant également au niveau de l'aspect verbal. Par exemple, en tchèque, certains verbes imperfectifs ne désignent pas toujours une action conçue comme non globale ; au contraire, certains verbes perfectifs ne désignent pas toujours une action conçue d'une manière globale. Ainsi, si l'on prend pour exemple la phrase *ten kabát vám padne*, on observe que le verbe perfectif *padnout* ne désigne pas, dans ce contexte, une action globale, mais, au contraire, une action conçue d'une manière non globale qui signifie *le manteau vous va bien*. Il en ressort, comme le signale, d'ailleurs, Šabršula, qu'il ne faut pas se contenter d'examiner les formes isolées, mais qu'il faut prendre en considération le contexte. (1963 : 167). De plus, « il ne suffit pas d'étudier les seules formes grammaticales ; il est nécessaire de les soumettre aussi à un examen les significations des verbes ». (1963 : 169).

3. Classification des verbes du point de vue du sémantisme

Du point de vue du sémantisme verbal (signification lexicale), Šabršula distingue deux groupes sémantico-lexicaux de verbes français qui participent à la désignation de l'aspect (il parle de la prétendue « codésignation » de l'aspect en français), qu'il appelle verbes conclusifs et verbes non-conclusifs (1963 : 171), auxquels il ajoute, dans ses ouvrages postérieurs, (encore) le groupe des verbes semi-conclusifs. (1986 : 226-232). Quant à la notion de conclusivité / non conclusivité, il s'est inspiré de Jespersen qui avait employé ces termes, en parlant de catégories analogues en anglais. (1963 : 170).

D'après Šabršula, les verbes conclusifs ne peuvent exprimer que l'aspect perfectif (par exemple le verbe *trouver*) et désignent l'action comme se dirigeant vers un point, vers un moment ou comme sortant d'un point, commençant à un certain moment. Il s'agit des verbes dont les temps verbaux (sauf l'imparfait de l'indicatif) marquent une conception « globale » de l'action et sont donc capables de « conclure » l'action verbale. Les verbes conclusifs ne sont pas compatibles avec les adverbes désignant la non globalité de l'action tels que, par exemple, *longtemps*, *assidûment*, *incessamment* et d'autres. Il est possible de transformer ces verbes en verbes imperfectifs en les mettant à l'imparfait de l'indicatif (*najít* > *nacházet*), temps verbal susceptible de marquer l'itérativité ou la répétition de l'action et, ainsi, de transférer n'importe quel verbe à l'aspect imperfectif.

Les verbes non conclusifs sont les verbes dont les temps du passés (et autres) ne peuvent désigner que l'imperfectif. Il s'agit des verbes exprimant des actions ou des états se déroulant ou durant sans aucune idée de perfectivité possible, exprimant, donc, des actions qui ne sont pas dirigées vers un but concret, dont le but et l'aboutissement restent hors de perspective ou des verbes désignant des rapports. En effet, ces verbes ne sont pas capables de « conclure » une action, portant en eux-mêmes la signification de la durée ou bien du déroulement de l'action verbale (par exemple *chercher*, *poursuivre*, *compromettre*, *consister*, *haïr*, *agoniser*, *jalouser*, *se tracasser*, *tendre*, *graviter*, *circuler*, *poursuivre* et d'autres). (1986 : 228). Tandis que les participes passés des verbes non conclusifs ont une signification actionnelle, marquant le développement d'une action (*il est aimé*, *il est haï*),

les participes passés des verbes conclusifs expriment un état ou le résultat d'un état ou d'une action (*une porte fermée*). (1963 : 172).

La majorité des verbes, non seulement en français mais aussi dans d'autres langues romanes et dans les langues slaves, sont, selon la théorie de Šabršula, semi-conclusifs (amphibologues). Il s'agit de verbes dont les temps passés (sauf l'imparfait) désignent soit le perfectif soit l'imperfectif, selon le contexte ou selon la situation dans laquelle ils sont employés. Ces verbes sont, d'après lui, les plus nombreux. Il mentionne à titre d'exemple des verbes tels que *regarder, sauter, garder, écrire, voler*, etc. (1986 : 226). Dans les exemples cités ci-dessous, nous voyons bien que les verbes semi-conclusifs comme par exemple *garder* ou *écrire* peuvent être employés dans des contextes différents, pouvant impliquer de cette façon tantôt la perfectivité, tantôt l'imperfectivité :

Il a gardé son secret. × *Quand il était jeune, il a gardé des troupeaux.*
J'ai écrit la lettre en une heure. × *J'ai écrit tout l'après-midi.*

D'après Šabršula, le caractère conclusif ou non conclusif peut être désigné par le radical du verbe, comme dans l'exemple des verbes : *chercher* >> *trouver*, *avoir* >> *recevoir*, *être* >> *devenir*. Parfois, le verbe non conclusif peut être transformé en verbe conclusif par un préfixe, par exemple : *porter* >> *apporter*, *courir* >> *accourir*. Par contre, certains préfixes n'ont rien à voir avec le caractère conclusif ou non-conclusif du verbe, par exemple : *unir* >> *réunir*, *emplir* >> *remplir*, *fuir* >> *s'enfuir* et d'autres. (1986 : 231).

Néanmoins, il faut remarquer que son système de classification des verbes ne fonctionne pas totalement. Il précise que certains verbes peuvent avoir plusieurs significations dont l'une peut être conclusive et l'autre non conclusive ou semi-conclusive, citant à titre d'exemple les phrases *j'ai trouvé la solution*, d'une part, et *je trouve le temps long*, d'autre part, ou bien *je suis tombé par terre* d'une part et *je tombais de fatigue* d'autre part.

À notre avis, comme la plupart des verbes français sont non marqués du point de vue aspectuel, il se révèle problématique de se décider sur l'aspect à partir de l'infinitif du verbe concret employé hors contexte. En effet, Šabršula souligne que le locuteur peut toujours concevoir une action identique de deux manières différentes : une fois comme conception globale, une autre fois comme « se déroulant sans limitation » (conception non globale)⁶ et il cite, à titre d'exemple, la phrase suivante :

J'allai à la fenêtre et je l'ouvris. Au moment où je l'ouvrais, midi sonnait partout.

Dans l'exemple mentionné, la même action, qui s'est déroulée objectivement dans une période concrète et qui est exprimée par le verbe *ouvrir*, est conçue par le sujet parlant une fois d'une manière perfective, une autre fois d'une manière imperfective. De plus, il est évident que l'on ne peut pas établir des correspondances directes entre le système verbal français et le système verbal tchèque, car, si l'on traduit la phrase précédente en tchèque, on obtient la version :

⁶ Cf. Šabršula (1986 : 225) et (1988 : 553).

Šel jsem k oknu a otevřel jsem je. Když jsem jej otevíral, všude vyzvánělo poledne.

Le verbe tchèque *jít* (*aller*) est imperfectif et, d'après la classification de Šabršula, non conclusif. Pourtant, dans ce contexte, il signifie plutôt *přijít, přistoupit* (*aller jusqu'à, arriver*). Le rôle du contexte dans l'expression de l'aspect est donc essentiel ce que, d'ailleurs, Šabršula a souligné dans plusieurs de ses ouvrages.

Šabršula n'est pas le seul linguiste à répartir les verbes en conclusifs et non conclusifs. Parmi les linguistes tchèques, il y a aussi Ducháček qui affirme que « en français, on peut constater une certaine connexité entre le sens de certains verbes et leur aspect » et distingue trois groupes des verbes, à savoir les verbes imperfectifs ou non conclusifs qui désignent les actions en cours dans tous les temps (*aller, courir, nager, chasser, circuler, rêver, raconter, consister, habiter, travailler, etc.*), les verbes perfectifs ou conclusifs qui désignent les actions achevées dans tous les temps passés sauf l'imparfait (*accourir, trouver, atteindre, naître, blesser, apercevoir, etc.*) et les verbes biaspectuels (aussi conclusifs) qui désignent selon le contexte ou la situation soit une action accomplie, soit une action non accomplie (*lire, connaître, croire, s'approcher, etc.*). D'autre part, Ducháček précise, en accord avec Šabršula, que les verbes imperfectifs ont un passif d'action (*Il est cherché*), tandis que les verbes perfectifs ont un passif d'état que l'on pourrait considérer comme résultatif, parce qu'il désigne le résultat d'une action accomplie (*Il est trouvé*). Concernant les verbes biaspectuels, ils ont les deux types d'aspect (*Cet arbre énorme est abattu avec beaucoup de précaution – Il est abattu déjà depuis hier*). (Ducháček, 1976 : 152). On voit que Ducháček met en parallèle le conclusif et le perfectif d'une part et le non conclusif et l'imperfectif d'autre part ; ce que Šabršula ne fait pas, constatant explicitement qu'il n'est pas possible d'associer les verbes conclusifs aux verbes perfectifs slaves. Les verbes tels que *lancer, trouver* ou *atteindre* ne sont pas nécessairement perfectifs, mais conclusifs, car n'importe quel de ces verbes peut devenir imperfectif, si l'on le met à l'imparfait de l'indicatif, par exemple *quand il lançait*. (1986 : 228).

Parmi les linguistes français, nous trouvons la même terminologie chez Maingueneau qui distingue les verbes conclusifs et non-conclusifs en relation avec le mode de procès, y trouvant des affinités avec les aspects perfectif et imperfectif. En effet, Maingueneau définit les verbes conclusifs en tant que verbes dont le procès tend vers son achèvement (*acheter, mourir*), tandis que les verbes non-conclusifs ne tendent pas vers un terme (*détenir, habiter*). Généralement, les verbes conclusifs mis au passé composé sont compatibles avec les adverbes tels que *maintenant, en ce moment* et d'autres encore, ce qui n'est pas possible en cas des verbes non-conclusifs : **Il a maintenant habité ici, *Il a maintenant atteint le rivage, etc.* (1991 : 52).

Jusqu'à nos jours, plusieurs théories visant à répartir les verbes selon leur sémantisme ont été élaborées. L'intérêt des linguistes non slaves pour la catégorie de l'aspect se développe, en particulier, à partir des années 1960, en lien avec les travaux de Vendler. En effet, la classification vendliérienne repose sur la distinction de quatre types de procès de verbes du point de vue lexical, à savoir *states* (états), *activities* (activités), *accomplishments* (accomplissements) et *achievements* (achèvements ou plutôt verbes de résultat). (1967 : 106). Mais, avant lui, dans les années 1950, c'est Howard Garey, qui le premier

a utilisé les termes de télicité et d'atélicité en relation avec la signification des verbes en français. (1957 : 106). Les verbes téliques désignent des événements qui mènent vers un terme (tendent vers une limite), sont orientés vers un but ou expriment des événements ayant un certain terme ou une limite interne (compatibles donc avec des expressions telles que *en une heure*), tandis que les verbes atéliques désignent des événements qui n'y mènent pas, n'impliquant aucun but (et étant compatibles avec des expressions telles que *pendant une heure*).

Přečetl tu knihu za hodinu > *Il a lu le livre en une heure*
Četl tu knihu hodinu > *Il a lu le livre pendant une heure*

Les exemples ci-dessus montrent qu'il n'est pas possible de déterminer l'aspect du verbe français ou de le classer dans une catégorie lexico-sémantique à partir de sa forme verbale isolée comme l'infinitif, car le rôle que joue le contexte dans l'expression de l'aspect est considérable.

4. Conclusion

Jan Šabršula a créé un vaste ouvrage traitant la problématique de l'aspect verbal. Il insiste, notamment, sur la nécessité de distinguer l'aspect et l'Aktionsart et le rôle des moyens morphologiques, prémorphologiques, lexicaux et syntaxiques qui entrent en jeu pour codésigner l'aspect en français. Et, il souligne, plus particulièrement, le rôle du sémantisme du verbe en question pour en exprimer l'aspect et répartit les verbes selon qu'ils soient conclusifs, non conclusifs ou semi-conclusifs. En conclusion, nous constatons que l'expression de l'aspect est un phénomène très complexe que ce soit en français ou dans les langues slaves. Les deux systèmes verbaux fonctionnent d'une manière complètement différente et la comparaison du système verbal français et tchèque peut être, d'une part, enrichissante pour les études aspectuelles, mais, elle peut, aussi engendrer des confusions. Jan Šabršula en était conscient, soulignant que pour exprimer l'ordre du processus et l'aspect en français « la signification lexicale des verbes simples ou des locutions verbales, la grammaire et le contexte se complètent mutuellement ». (1963 : 167).

Bibliographie

- DUCHÁČEK, Otto ; BARTOŠ, Jozef (1976). *Grammaire du français contemporain*. Bratislava : Slovenské pedagogické nakladateľstvo.
- GAREY, Howard B. (1957). "Verbal Aspect in French". *Language*, 33.2, pp. 91-110. [online]. [cit. 10.11.2018]. Disponible sur : <https://user.phil-fak.uni-duesseldorf.de/~filip/Garey.1957.pdf>.
- GUILLAUME, Gustave (1929). *Temps et verbe*. Paris : Champion.

- KARLÍK, Petr ; NEKULA, Marek ; PLESKALOVÁ, Jana. *Nový encyklopedický slovník češtiny*. [online]. [cit. 10. 11.2018]. Disponible sur : <https://www.czechency.org/slovník>.
- LACA, Brenda (2002). *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes.
- MAINGUENEAU, Dominique (1991). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
- ŠABRŠULA, Jan (1961). "Les équivalents de l'aspect slave en italien". *Philologica Pragensia*, 4, pp. 147-159.
- ŠABRŠULA, Jan (1962). *Nominálně verbální konstrukce a povaha děje ve francouzštině*. Praha: Univerzita Karlova. AUC Philologica.
- ŠABRŠULA, Jan (1963). "La signification des verbes français et les problèmes d'aspect (étude comparative : langue français et langues slaves)". *Beiträge zur Romanischen Philologie*, 1, pp. 166-179.
- ŠABRŠULA, Jan (1988). "Le sémantisme verbal et l'aspect de l'action en français et en tchèque". *Revue des études slaves*, 60, pp. 549-565. [online]. [cit. 10. 11.2018]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_1988_num_60_3_5780.
- ŠABRŠULA, Jan (2006). "Označování vidu a povahy děje difúzními prostředky a postupy introflexivními". In : *Pocta Evě Mrhačové*. Ostrava : Filozofická fakulta Ostravské univerzity, pp. 229-239.
- ŠABRŠULA, Jan (1986). *Vědecká mluvnice francouzštiny*. Praha : Academia.
- TOGBEY, Knut (1965). *Structure immanente de la langue française*. Paris : Larousse.
- VENDLER, Zeno (1967). *Linguistics and Philosophy*. New York : Cornell University Press, Ithaca.

Zuzana Honová
Katedra romanistiky
Filozofická fakulta
Ostravská univerzita
Reální 5
701 03 OSTRAVA
République tchèque